

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 3 juillet 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Conformément aux articles L 2121.7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal a été convoqué en séance publique par courrier du 29 juin 2020 pour le vendredi 3 juillet 2020 à 17 heures.

La séance est ouverte à 17 h 04 sous la présidence de M. Gombert, Doyen d'âge, qui procède à l'installation du Conseil municipal.

À l'issue de l'élection du maire, Mme Appéré, Maire, assure la présidence de la séance à partir de 17 h 34. La séance est levée à 18 h 32.

PRESENTS : MM. Guillotin, Puil, Pinchard, Careil, Jannin, Mmes Marie, Béchet, Pellerin, MM. Bourcier, Le Bougeant, Mmes Phalippou, Casacuberta Palmada, M. Morel, Mme Binard, M. Chapellon, Mmes Condolf-Férec, Letourneux, MM. Goater, Hamon, Travers, Mmes Papillion, Briéro, Hakni-Robin, Faucheux, M. Fouillère, Mmes Rousset, Frisque, M. Sémeril, Mme Appéré, MM. Desmots, Monnier, Mmes Noisette, Andro, Rougier, MM. Stéphan, Roullier, Boudes, Brossard, Mmes Boukhenoufa, Zamord, MM. Hervé, Nadesan, Lahais, Theurier, Mmes Lemeilleur, Deniaud, Tonon, Koch, M. Jeanvrain, Mmes Affilé, Bouchonnet, MM. Gombert, Cressard, Mmes Caroff-Urfer, Gandon, MM. Dulucq, Le Brun, Compagnon, Mme Id Ahmed, M. Boucher, Mme Jehanno.

M. Lahais est nommé secrétaire et Mmes Bouchonnet et Jehanno sont nommées assesseurs.

Le procès-verbal de la séance et la feuille de proclamation jointe ont été transmis à la Préfecture le 6 juillet 2020.

Le conseil municipal :

90	Administration générale - Conseil municipal - Renouvellement intégral - Scrutins des 15 mars et 28 juin 2020 - Installation du nouveau Conseil sous la présidence du doyen	
91	Administration générale - Conseil municipal - Élection du Maire sous la présidence du doyen d'âge	Élection de Mme Appéré (51 voix)
92	Administration générale - Conseil municipal - Fixation du nombre de postes d'adjoints - Fixe à 21 le nombre d'adjoints au maire, dont 3 adjoints de quartiers	51 voix pour, 2 voix contre (Mme Gandon et M. Dulucq), et 8 abstentions (MM. Gombert, Cressard, Mme Caroff-Urfer, MM. Le Brun, Compagnon, Mme Id Ahmed, M. Boucher, Mme Jéhanno)
93	Administration générale - Conseil municipal – Élection des adjoints sous la présidence du Maire et communication sur les délégations confiées aux adjoints 1 ^{er} adjoint : M. Hervé 2 ^{ème} adjointe : Mme Rougier 3 ^{ème} adjoint : M. Travers 4 ^{ème} adjointe : Mme Briéro 5 ^{ème} adjoint : M. Nadesan 6 ^{ème} adjointe : Mme Andro 7 ^{ème} adjoint : M. Chapellon 8 ^{ème} adjointe : Mme Noisette 9 ^{ème} adjoint : M. Sémeril 10 ^{ème} adjointe : Mme Boukhenoufa 11 ^{ème} adjoint : M. Careil 12 ^{ème} adjointe : Mme Papillion 13 ^{ème} adjoint : M. Le Bougeant 14 ^{ème} adjointe : Mme Faucheux 15 ^{ème} adjoint : M. Morel 16 ^{ème} adjointe : Mme Bouchonnet 17 ^{ème} adjoint : M. Monnier 18 ^{ème} adjointe : Mme Hakni-Robin 19 ^{ème} adjoint : M. Desmots 20 ^{ème} adjointe : Mme Deniaux 21 ^{ème} adjoint : M. Fouillère	Élection de la liste de M. Hervé (51 voix)

94	Administration générale – Conseil municipal – Lecture de la Charte de l' élu local - Prend acte de la lecture et de la transmission de la charte de l' élu local et des textes annexés (article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)	Le conseil prend acte
-----------	---	------------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 32.

Le Secrétaire,

SIGNÉ

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le 8 juillet 2020

La Maire,

SIGNÉ

Nathalie APPÉRÉ